

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Soudry, employé au chemin de fer de l'État.*

MESSIEURS,

Le sieur François-Narcisse-Frédéric Soudry est né à Cany (France), le 11 fructidor an VIII, et il habite la ville de Bruxelles depuis le 20 avril 1841.

Avant son arrivée en Belgique, le pétitionnaire avait été, pendant cinq ans, commis voyageur de la maison de commerce Leverdier de Rouen, et plus tard il a fait la commission pour cette même maison; en 1838 il a épousé une Belge à Lille.

Les renseignements recueillis en France sur le sieur Soudry lui sont favorables, et ceux pris en Belgique établissent qu'en 1843 il se trouvait dans une position assez gênée; qu'il a, pendant cette année, laissé protester plusieurs billets, et que pour ce motif il n'a pas été admis à établir sa résidence à Bruxelles.

Les autorités consultées estiment qu'il n'y a pas lieu d'accueillir sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
